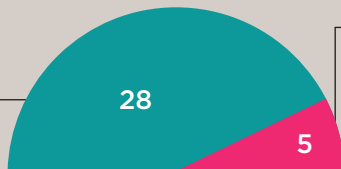


**LE CONSEIL MUNICIPAL***Répartition des sièges*

LISTE  
« Du Cœur et de l'action  
pour Les Herbiers »



LISTE  
« Les Herbiers, pour une  
alternative écologique et  
sociale »

## « UNE GESTION... « EN BON PÈRE DE FAMILLE »

### Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

Cette expression souvent employée par Mme la maire se veut rassurante sauf qu'un budget de collectivité locale ne se gère pas comme un budget familial. Il y a quelques grosses nuances, notamment en matière d'endettement. Commençons par les éléments marquants de notre budget 2022.

#### La dette et... l'investissement s'éteignent progressivement

L'autonomie fiscale des communes et communautés de communes va en diminuant. Avec la suppression de la taxe d'habitation et les taxes des entreprises qui ne sont plus perçues par les collectivités locales, une bonne partie des entrées d'argent dépendent des compensations de l'État. Lesquelles vont aussi en diminuant... Pour investir, les principales marges de manœuvre qui nous restent sont donc l'autofinancement (les bénéfices engrangés par la ville sur un exercice), les autres impôts locaux (foncier bâti et non-bâti) et les emprunts. Autre élément à souligner, la dette s'éteint progressivement car notre ville contracte de moins en moins d'emprunts.

#### On oublie de préparer la ville de demain

Comme les deux autres leviers cités plus haut (impôts et autofinancement) ne peuvent pas être mobilisés beaucoup plus, cela signifie que notre collectivité fait moins d'investissements qu'elle le pourrait. Ce qui peut inquiéter, car une ville et une communauté de communes ont besoin d'équipements structurants qui préparent leur avenir dans tous les domaines : transition écologique, logement, emploi, culture, déplacement, etc.

C'est d'autant plus inquiétant aux Herbiers que les investissements réalisés visent en priorité à « améliorer le quotidien des Herbretais » (Ouest-France du 9.02.2022), non à préparer la ville de demain. Il n'est pas dans notre intention de nier l'utilité d'entretenir le réseau routier, d'aménager des espaces ou de maintenir le patrimoine, mais se contenter de cela serait une grosse erreur. Nous avons besoin d'équipements qui préparent la ville et la com-com des vingt ou trente prochaines années et qui les rendent attractives.

#### Un bon budget doit prévoir de bonnes dettes

On voit que la problématique budgétaire publique n'est pas la même que celle d'une famille. Oui, dans une collectivité locale il est indispensable de faire des dettes ! Mais attention : de bonnes dettes. Emprunter davantage seulement pour améliorer le cadre de vie serait financièrement contreproductif, car nous nous créerions des charges pour quelque chose qui ne rapporterait rien plus tard à notre collectivité. Ce serait tout le contraire pour des investissements qui rapporteraient ensuite en termes de développement, donc... de rentrées financières ! Bien gérer une collectivité locale, c'est enclencher une dynamique vertueuse.

La ville et la com-com prépareraient l'avenir si elles investissaient beaucoup plus dans la transition écologique : isolation des logements, déplacements doux et transports en commun, alimentation saine, autonomie énergétique, etc. Comme nos charges, notamment énergétiques, vont fortement augmenter (+ 44%), il convient particulièrement que nos collectivités améliorent l'isolation des bâtiments publics et investissent dans les énergies renouvelables.

Julie Mariel-Godard, Joseph Liard, Aurélie Paquereau, Étienne Blanchard et Patricia Cravic.

[www.alternative-ecologique-sociale.fr](http://www.alternative-ecologique-sociale.fr)

[www.forum-citoyen.fr](http://www.forum-citoyen.fr)

[info@forum-citoyen.fr](mailto:info@forum-citoyen.fr)

## « NOTRE VILLE CONTINUE D'AVANCER »

### Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

Souvenons-nous. Au début de mandat, avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons défini trois grandes priorités pour l'avenir de notre ville et de ses habitants : la santé ; le logement et le centre-ville, ainsi que deux axes de travail permanents, la qualité de vie quotidienne des Herbretais et le rayonnement de notre ville... Depuis deux ans, notre feuille de route n'a pas changé : nos priorités sont restées les mêmes.

Nous en voulons pour preuve les projets sur lesquels nous travaillons depuis deux ans et qui vont sortir de terre ces prochains mois ou ces prochaines années. Quelques exemples.

#### Des nouvelles halles et une médiathèque pour le centre-ville

Ainsi, les nouvelles halles. Idéalement situées place Herbauges, à deux pas de l'hyper-centre et de la place des droits de l'homme, assurant une continuité commerciale, elles seront un vrai lieu de vie, d'animations et de rencontres pour les Herbretais. La médiathèque, quant à elle, sera construite à la place de l'ancien cinéma Grand Ecran. Elle sera, elle aussi, un vrai équipement culturel de proximité, accueillant ces visiteurs tant pour emprunter des livres que pour lire la presse ou découvrir de nouveaux films. Il s'agit donc de deux équipements structurants qui seront deux beaux atouts pour faire battre le cœur des Herbiers, deux équipements qui permettent de faire rayonner notre ville.

Côté logement, de nombreux projets sortent de terre, comme les 87 appartements à l'attention des nouveaux salariés, porté par les entreprises des Herbiers. D'autres sont encore à l'étude. C'est le cas de l'îlot du Tourniquet, entre la rue de la prise d'eau et la rue du Tourniquet, de l'îlot Saint-Jacques, entre la Grande Rue et la rue Saint-Jacques, d'un nouveau lotissement communal ou encore le projet de réhabilitation de la cité des Alouettes, porté par Vendée Habitat, et pour lequel nous avons voté notre accord en conseil municipal, il y a déjà quelques mois.

En d'autres termes, sur ce sujet du logement, nos engagements seront tenus. Et ils seront même accélérés avec le vote, cette année, du nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal. Là encore, nous dessinons la ville de demain.

#### Préparer l'avenir : coulée verte et déplacements doux.

Autre exemple, celui de la coulée verte. Au dernier conseil municipal, plus de 5000 mètres carrés supplémentaires ont donc été acquis à cette attention. Et dès que cela sera possible, comme elle le fait depuis des années, la Ville des Herbiers achètera les terrains situés le long de la Grande Maine permettant ainsi aux Herbretais de profiter d'espaces verts et agréables, en cœur de ville et de faciliter aussi les déplacements doux.

A ce sujet, justement, la Ville des Herbiers et la Communauté de communes du Pays des Herbiers entendent développer les déplacements doux. Cela passe, par exemple, par la réalisation de pistes cyclables dès que cela est possible. Deux grands projets sont à l'étude : une première piste entre Saint-Paul-en-Pareds et Les Herbiers et une deuxième, le long de la RD160, en direction de La Roche-sur-Yon. En ville, le sujet est également à l'ordre du jour, puisque une vraie bande cyclable est, par exemple, prévue dans le projet de réhabilitation de l'avenue Clémenceau. Bref, autant de projets qui permettent de construire la ville des Herbiers que nous voulons pour nos enfants.

Vous pouvez compter sur nous.

Bien cordialement.

La majorité municipale avec Véronique Besse